Point de presse du Conseil d'Etat

9 septembre 2015

La version Internet fait foi

Mme Anne Emery-Torracinta, vice-présidente du Conseil d'Etat

M. Pierre Maudet, conseiller d'Etat

Mme Anja Wyden Guelpa, chancelière d'Etat



Sommaire

G	enève-Confédération	4
	Tarification nationale de la mobilité : Genève se propose comme canton pilote	4
	Oui à la mise à jour 2015 du plan sectoriel des transports, partie infrastructure navigation	4
	Plan sectoriel des transports, partie infrastructure rail : oui aux adaptations et compléments 2015	5
G	enève	6
	Du 14 au 19 septembre 2015, Genève s'engage pour faire vivre la démocratie	6
	Le bus du futur « TOSA » prêt à desservir la ligne 23 entre Carouge et l'aéroport	7
	Le SITG, un réseau pionnier en matière d'open data	8
	Tutorats pour les mineurs migrants : aide financière à l'association Reliance	8
	Musée d'art et d'histoire : aboutissement d'un référendum	9
Αc	genda des invitations à la presse	10

Genève-Confédération

Tarification nationale de la mobilité : Genève se propose comme canton pilote

Le Conseil d'Etat a répondu à une consultation relative au rapport stratégique sur la tarification de la mobilité du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

Ce rapport stratégique examine plusieurs scénarios visant à mettre en place à l'échelle nationale une tarification de la mobilité pour la route et le rail visant à réduire les pics d'affluence sur l'ensemble des modes de transport et à parvenir à une utilisation plus homogène des infrastructures de transport.

Le Conseil d'Etat estime que les réflexions menées par la Confédération devaient être approfondies et davantage considérées en tant que levier des politiques de mobilité et de l'environnement.

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat souligne également l'importance d'envisager ce type de tarification dans une logique multimodale, tout en prenant davantage en compte les problématiques auxquelles sont confrontées les agglomérations en matière de mobilité. De ce fait, il insiste plus particulièrement sur la nécessité d'analyser cette question dans la perspective de lever de nouvelles sources de financement pour réaliser des projets de mobilité.

Enfin, le Conseil d'Etat a fait part de son vif intérêt pour faire partie des cantons-pilotes pour la mise en œuvre d'expériences en lien avec la tarification de la mobilité à un niveau local. Celles-ci pourraient concerner notamment des projets de vignette électronique autoroutière en vue de fluidifier le trafic à la douane de Bardonnex et de dématérialisation des amendes d'ordre afin d'améliorer le contrôle du stationnement, ou encore la mise en place de péage sur une infrastructure, notamment dans le projet de traversée du lac porté par le canton.

Ces réflexions sont en phase avec l'actualité du Grand Conseil genevois, qui examine actuellement une résolution dans ce sens, alors qu'un projet de loi visant à financer une étude sur les péages urbains est également à l'ordre du jour.

Pour toute information complémentaire : M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat, en contactant M. Thomas Putallaz, secrétaire général adjoint, DETA, 2009 69.

Oui à la mise à jour 2015 du plan sectoriel des transports, partie infrastructure navigation

Le Conseil d'Etat a répondu favorablement à la consultation lancée par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) relative au plan sectoriel des transports, partie infrastructures navigation, qui exclut désormais la fiche de coordination du Rhône genevois.

Ce plan sectoriel s'inscrit dans le cadre de la loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques (LFH), qui prévoit la possibilité d'aménager le Rhône, du lac Léman jusqu'à la frontière nationale, pour la navigation marchande. Donnant suite à la demande du canton formulée à l'occasion d'une première consultation ce printemps, la fiche de coordination concernant le Rhône a été supprimée, permettant ainsi de garantir la conformité de ce plan sectoriel avec le plan directeur cantonal.

Pour toute information complémentaire : M. Patrik Fouvy, directeur des espaces naturels, direction générale de la nature et du paysage, DETA, ☎ 022 388 55 48.

Plan sectoriel des transports, partie infrastructure rail : oui aux adaptations et compléments 2015

Le Conseil d'Etat a répondu à une consultation du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) sur des adaptations et compléments 2015 du plan sectoriel des transports, partie infrastructure rail, de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire du 28 juin 2000 (OAT).

En lien avec la solution d'extension souterraine de la gare de Cornavin à 1,6 milliard de francs présentée le 27 juin 2015 (voir communiqué), le gouvernement genevois demande que cette variante soit désormais considérée comme la variante principale dans le plan sectoriel.

Pour toute information complémentaire : M. Benoît Pavageau, directeur des transports collectifs, direction générale des transports, DETA, 2 022 546 78 03.

Genève

Du 14 au 19 septembre 2015, Genève s'engage pour faire vivre la démocratie

Pour la première fois, la Journée internationale de la démocratie, instituée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) le 15 septembre de chaque année, sera célébrée en Suisse par un canton. L'Etat de Genève, en partenariat avec l'Université de Genève, l'Union interparlementaire, la Ville de Genève et le Parlement des jeunes, a décidé de donner à cet événement une



envergure inédite en organisant une Semaine de la démocratie. Pour le Conseil d'Etat, l'actualité dans le monde souligne la nécessité de mieux faire connaître les institutions démocratiques à l'ensemble des habitant-e-s du canton, en particulier aux jeunes.

La démocratie a été le fruit de longs processus, souvent conflictuels. Dans le monde actuel, des personnes risquent encore leur vie pour l'instaurer ou la défendre. Or, dans nos sociétés, la démocratie suscite parfois de l'indifférence ou du désintérêt, ce qui se traduit notamment par un fort taux d'abstention lors des votations ou des élections.

La Semaine de la démocratie, qui est appelée à être reconduite chaque année, vise à souligner l'importance des outils démocratiques et à donner une meilleure visibilité et lisibilité à nos institutions et à leur fonctionnement. Elle propose des moments de réflexion et d'échanges entre les institutions politiques genevoises et la société civile, avec la perspective de renouveler et d'élargir la participation démocratique.

Programme riche et varié

Le programme est largement ouvert au grand public et bénéficie de l'implication active des élèves de l'école publique genevoise et du corps enseignant. Le premier rendez-vous sera organisé le 14 septembre 2015 par le Parlement des jeunes Genevois, qui organise un « Speed Debating » en lien avec les élections fédérales de cet automne.

Le 15 septembre, Journée internationale de la démocratie, permettra aux élèves de mieux connaître les lieux et les processus du pouvoir démocratique. Dans l'ensemble des établissements du secondaire II (centres de formation professionnelle, collèges, écoles de culture générale), les élèves voteront sur la question suivante : « Faut-il abaisser l'âge de vote à 16 ans ? ». Des élèves tiendront ensuite une séance fictive au Grand Conseil, à l'invitation du parlement cantonal. M. Antoine Barde, président du Grand-Conseil, Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport, Mme Anja Wyden Guelpa, chancelière d'Etat et des député-e-s assisteront aux débats et échangeront avec les élèves.

L'après-midi, des élèves genevois seront invités au siège de l'Union interparlementaire, l'organisation internationale des parlements. Cette organisation, particulièrement active dans la promotion de la Journée internationale de la démocratie, offrira aux élèves l'occasion de rencontrer des jeunes parlementaires étranger-ère-s pour échanger sur le thème « Démocratie et participation des jeunes ».

Forum ouvert sur la participation

Le 16 septembre, le conseiller d'Etat chargé de la sécurité et de l'économie, M. Pierre Maudet, lancera le Forum ouvert, qui réunira des habitant-e-s de Genève, des représentant-e-s des associations citoyennes et politiques, de l'Université et des services publics cantonaux et communaux, invités à échanger sur un thème commun : « Comment bousculer la participation ? ».

L'Université de Genève organisera, les 15, 16 et 17 septembre, des débats publics sur des thèmes tels que « Les Sciences de la société sont-elles utiles à la démocratie ? », « Aménagement et démocratie : un mariage impossible ? », « La participation politique des jeunes ». Le 18 septembre, un débat se tiendra sur le thème « Devenir suisse : vers une Genève de démocratie », en lien avec l'exposition qui se tient actuellement à la Maison Tavel (Musées d'art et d'histoire, Ville de Genève).

Spectacles, exposition et portes ouvertes à l'Hôtel de Ville

Des évènements plus festifs sont également prévus, tels qu'un spectacle d'improvisation le 14 septembre sur le thème de la démocratie organisé par le Parlement des jeunes Genevois. Et le 19 septembre, dans la cour de l'Hôtel de Ville, Vincent Kucholl et Vincent Veillon présenteront deux sketches à l'occasion de la parution du livre « Institutions politiques genevoises » et de l'exposition des dessins de Mix et Remix qui illustrent l'ouvrage. Les lieux qui abritent les institutions genevoises seront exceptionnellement ouverts à la population à cette occasion et permettront ainsi au grand public de découvrir les salles de l'Hôtel de Ville.

Le canton de Genève et l'ensemble des partenaires de la Semaine de la démocratie invitent chacun et chacune à participer à ces différents temps forts, afin d'honorer cette démocratie qui nous est si chère.

Pour toute information complémentaire : Mme Teresa Skibinska, secrétaire générale adjointe, DIP, \$\gquad 022 546 69 35, M. Nicolas Roguet, délégué à l'intégration, DSE, \$\gquad 022 546 74 84, M. Hervé Pichelin,

2 022 379 77 96 ; www.semaine-democratie.ch.

Le bus du futur « TOSA » prêt à desservir la ligne 23 entre Carouge et l'aéroport

PRE, 2 022 327 95 51, ou Mme Julie Michaud, responsable médias, Université de Genève,

Le Conseil d'Etat a adopté à l'intention du Grand Conseil un projet de loi ouvrant un crédit d'investissement de 15 millions de francs pour le déploiement de la technologie TOSA sur une ligne pilote, la ligne 23 des Transports publics genevois (TPG). Le projet bénéficie d'ores et déjà d'une subvention de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) de 3,4 millions de francs, déductibles du montant du crédit d'investissement demandé.

TOSA est un bus articulé 100% électrique et sans lignes de contact, qui recharge ses batteries par « biberonnage » en 20 secondes aux arrêts. Plus écologique et plus silencieux qu'un bus diesel classique, plus esthétique dans l'espace urbain puisqu'il ne nécessite ni mâts ni lignes de contact, TOSA offre également davantage de flexibilité en matière d'exploitation qu'un trolleybus.

Fruit d'un partenariat entre les TPG, ABB Sécheron, les Services industriels de Genève (SIG), l'Office de promotion des industries et des technologies (OPI) ainsi que les départements de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) et de la sécurité et de l'économie (DSE), cette innovation industrielle genevoise a été testée avec succès de mai 2013 à mars 2014 sur un tronçon expérimental entre l'aéroport et Palexpo.

La mise en œuvre de la technologie TOSA est inscrite au programme de législature 2014-2018 du Conseil d'Etat. Elle débutera par l'équipement de la ligne 23, qui reliera le P+R P47 aux Tours de Carouge en passant par l'aéroport, le pont Butin, les Palettes et le Bachet. Sa mise en service est prévue à l'horaire 2017.

Grâce à cette ligne pilote, le canton et les TPG disposeront d'éléments de décision utiles dans le cadre de la planification cantonale des transports publics à long terme, notamment dans la perspective du prochain renouvellement d'une partie du parc de trolleybus.

Par ailleurs, Genève participe avec TOSA à l'élaboration d'une technologie de pointe innovante, au rayonnement international, dont le marché à l'exportation s'annonce prometteur et générateur d'emplois. L'OFEN a identifié le potentiel de ce projet et lui a octroyé une subvention de 3,4 millions de francs, qui financera l'achat d'une partie des infrastructures ainsi que l'un des volets de la recherche prévue à cet effet.

Pour toute information complémentaire : pour les questions liées au volet « transport », M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat, en contactant M. Thomas Putallaz, secrétaire général adjoint, DETA, \$\alpha\$ 079 417 09 69 ; pour les questions liées au volet « économie », M. Pierre Maudet, conseiller d'Etat, en contactant Mme Elisabeth Tripod-Fatio, déléguée à la promotion économique, chargée de communication, DSE, \$\alpha\$ 022 388 31 63 ou 078 724 48 66.

Le SITG, un réseau pionnier en matière d'open data

Le Conseil d'Etat a pris acte du rapport d'activités 2013-2014 du Système d'information du territoire à Genève (SITG).

Ce réseau de partenaires permet de partager et de mettre à disposition des données géographiques, notamment dans les domaines de l'environnement, de l'aménagement, de la mobilité, de l'énergie, de l'agriculture, de l'eau, de la sécurité, de l'économie, du social et de la santé, ainsi que les géodonnées de référence.

L'ouverture des données publiques du SITG (open data) – mise en œuvre depuis juin 2014 – pour une libre réutilisation est soulignée comme un vecteur de dynamisme, de transparence et source de valeur ajoutée pour tous les utilisateurs publics et privés du SITG.

Pour toute information complémentaire : M. Pascal Oehrli, directeur du service de géomatique et de l'organisation de l'information, centre de compétence du SITG, DETA, ☎ 022 546 72 75.

Tutorats pour les mineurs migrants : aide financière à l'association Reliance

Le Conseil d'Etat a accordé à l'association Reliance une aide financière d'un montant de 80'000 francs pour l'année 2015.

Association sans but lucratif, Reliance a pour but de soutenir des enfants, des jeunes issus de la migration et dont les parents sont socioéconomiquement défavorisés. Il s'agit ainsi de lutter contre l'échec scolaire en leur proposant un suivi individualisé, pédagogiquement ciblé et à long terme, ainsi que d'interagir avec des familles n'ayant pas la possibilité de soutenir le travail scolaire de leurs enfants.

L'aide financière est destinée pour moitié à l'accompagnement individuel d'au moins vingt enfants et jeunes en difficulté scolaire et/ou rencontrant des problèmes d'un point de vue socioculturel durant l'année 2015, à raison d'une ou deux leçons par semaine et par un tuteur à raison de deux heures pendant vingt-cinq semaines, en vue de les aider à construire un projet scolaire, mais aussi à tisser des liens sociaux, intergénérationnels, basés sur la reconnaissance, le respect mutuel et la solidarité.

Suivant une des recommandations de la *task force* du Conseil d'Etat pour améliorer les conditions d'existence des mineurs requérants d'asile vivant dans un centre d'accueil, ce soutien financier doit également permettre la poursuite du projet de tutorat destiné à l'accompagnement scolaire et social des migrants mineurs résidant dans les centres d'accueil du canton de Genève.

Pour toute information complémentaire : Mme Christina Kitsos, chargée des affaires migratoires, DIP,

© 022 546 69 04 ou 076 389 05 02, ou M. Grégoire Evéquoz, directeur général de l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue, DIP, © 022 388 44 25.

Musée d'art et d'histoire : aboutissement d'un référendum

Le Conseil d'Etat a constaté l'aboutissement d'une demande de référendum contre les délibérations I-IV du Conseil municipal de la Ville de Genève du 20 mai 2015 (PR 1073), autorisant l'ouverture de crédits pour un montant total brut de 131'421'500 francs destinés à la restauration et à l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire.

La vérification des signatures déposées a donné les résultats suivants :

signatures annoncées : 5915
signatures contrôlées : 4520
signatures validées : 4023

Le nombre de 4000 signatures, correspondant à 5% des titulaires des droits politiques mais au minimum 3000 et au maximum 4000, tel qu'exigé par la constitution de la République et canton de Genève du 14 octobre 2012 (art. 77, al. 1, let. c) pour faire aboutir le référendum étant atteint, celui-ci a abouti.

La votation populaire sur cet objet sera fixée ultérieurement.

Pour toute information complémentaire : Mme Anja Wyden Guelpa, chancelière d'Etat, ☎ 022 327 95 09.

Agenda des invitations à la presse

Sous réserve de modifications

Date	Sujet	Lieu	Dpt	Contact
15 septembre 11h15	Travaux de réhabilitation prévus cet automne pour améliorer l'accessibilité à la jetée du jet d'eau	Jetée du jet d'eau Quai Gustave-Ador	DETA	Caroline Dallèves ☎ 022 546 76 18
17 septembre 10h00	Elections fédérales 2015 : séance d'information pour les médias	Salle des Fiefs 2, rue de l'Hôtel-de-Ville	PRE	Anne Monnerat
17 septembre 11h15	Inauguration du mémorial en hommage à Nelson Mandela	Parc Rigot 3, ch. Eugène-Rigot	PRE	Florence Noël 2022 327 90 80 ou 079 343 16 54
15 octobre 14h00	Inauguration de la Versoix renaturée	Au bout du chemin du Molard 1290 Versoix	DETA	Leyla Caragnano 2 022 546 76 14 ou 079 220 56 25